

maritimes. Le député de Lévis (M. Guay) est ici, mais on dirait qu'il n'y est pas. Il ne bouge pas, alors qu'il devrait se lever pour défendre ses patrons de la région de Québec. Il reste assis. Le député de Lévis sait qu'il n'a même pas le droit de se lever pour défendre le journal *Le Soleil* de Québec, car le gouvernement le lui défend. Le gouvernement ne bouge pas et les libéraux restent assis. Mon ami de la région de Montréal ne fait pas de bruit, lui non plus.

Monsieur l'Orateur, le député de Trois-Rivières (M. Mongrain), qui veillait aux intérêts de ses compatriotes de la Mauricie, qui m'accusait l'autre jour de ne pas être présent à la Chambre, s'aperçoit à ce moment-ci que je suis plus présent que lui à la Chambre, puisqu'il n'a pas le courage de se lever pour défendre *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières.

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur le président, je pose la question de privilège.

L'honorable député semble insinuer que j'obéirais à des dictées contraires à celles de ma conscience. Mon attitude prouve au moins que je ne suis pas à la solde des grands journaux de cette province.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, la question de privilège soulevée par l'honorable député vient précisément de prouver qu'il n'a pas de conscience politique, et nous le savons par expérience.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre! L'honorable député de Trois-Rivières.

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, l'honorable député vient de dire que je n'ai pas de conscience politique. Je trouve qu'il est bien mauvais juge en la matière.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le député de Trois-Rivières est au courant. D'ailleurs, les électeurs de sa circonscription le sont aussi. Quand cela fait son affaire, il appuie l'Union nationale; quand cela fait son affaire, il est indépendant; quand cela peut lui attirer des votes créditistes, il se montre favorable au Crédit social et, somme toute, il est libéral...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre! Je demanderais à l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette) de bien vouloir s'en tenir à l'étude que nous poursuivons présentement.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je veux m'en tenir à l'étude que nous poursuivons; cependant, je parlais sur la question de privilège soulevée par le député de Trois-Rivières.

Alors, j'aborderai maintenant la question à l'étude.

J'espère que quand le député de Trois-Rivières posera une question de privilège qui sera acceptée par Votre Honneur, j'aurai au moins la liberté de donner la réplique à l'honorable député car cela me plaît tellement, vu que je le connais si bien. Alors, c'est pour cela que je me permets de répondre à ses questions de privilège.

Monsieur l'Orateur, je n'en dirai pas plus sur la question de privilège, car l'honorable député de Trois-Rivières est blanc comme un drap actuellement. Il éprouve de la difficulté à avaler ce que je viens de lui dire, parce que ses collègues du parti libéral applaudissent les accusations que je lui lance.

Monsieur l'Orateur, je continue à parler du bill C-116. Nous avons reçu des télégrammes à profusion de divers journaux de la province.

J'ai nommé tantôt M. Gabriel Gilbert, éditeur et directeur général du *Soleil*. Nous avons aussi reçu un télégramme de M. Eric Perras—non pas M. Eric Kierans, mais M. Eric Perras—président du journal *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, qui s'opposait au bill C-116. Nous avons reçu un télégramme de *L'Action* de Québec, signé par M. Fernand Blais, le directeur des relations extérieures. Un autre télégramme fut envoyé par les Quotidiens du Québec Inc. et signé par M. André Bureau. Nous avons reçu un télégramme du *Quebec Chronicle Telegraph*, signé par M. J. H. Moonigan, et nous en avons reçu un deuxième de M. Gabriel Gilbert, qui s'opposait à ce bill.

Monsieur l'Orateur, nous nous opposons à ce bill. Pourquoi? Parce que nous voulons surtout préserver les droits démocratiques. Nous voulons qu'il soit permis d'informer le public plus complètement et non pas diminuer la force ou étouffer les moyens d'information. Ceci ne veut pas dire que nous acceptons d'emblée tout ce qui se dit dans les journaux et toutes les informations qui y paraissent. Nous avons eu à nous plaindre assez souvent du traitement que les journaux nous faisaient subir en oubliant que nous existions. Aujourd'hui, on nous oublie moins facilement; on y pense, parce que nous sommes en face d'un projet de loi que nous étudions.

Les conservateurs, dont la prise de position a été évoquée tout à l'heure par l'honorable